

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Table with 2 columns: Subscription type and price. Includes 'Abonnement au Journal semi-hebdomadaire', 'Abonnement à l'Album Mensuel', and 'Aux deux publications réunies'.

Table with 2 columns: Advertisement rates and prices. Includes 'Six lignes et au-dessous, première insertion', 'Dix lignes et au-dessous, première insertion', and 'An-dessus par lignes'.

Éducation.

Industrie.

Progrès.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

HISTORIENS MODERNES

DE LA

FRANCE.

M. Thiers.

(Suite.)

Revenons aux débuts. M. Thiers, disions-nous, n'est entre pleinement dans l'histoire de la révolution française qu'à son troisième volume; il y arrive, pour ainsi dire, avec les Marseillais eux-mêmes, à la veille du 10 août. Comme ces hommes de révolution, ces généraux et ces gouvernements improvisés, dont il a si bien senti et rendu la nature, il se forme en avançant, selon les nécessités du sujet, il supplée aux routes par une rapide expérience. On n'a donc pas que j'envisage ici dans une analyse suivie et développée de cette narration qui, en regard de la nature des choses racontées, n'a souvent que trop d'intérêt et d'actualité. Mais, même, en ces matières de nouvelles, j'ai eu l'honneur de saluer, d'accueillir à leur naissance ces volumes de l'histoire de la Révolution, je leur ai consacré dans le Globe quatre articles que j'ai même eu à signer aujourd'hui (1). Au milieu des hommages de sympathie et d'admiration dont la jeunesse est prodigue et qui ne pouvaient être mieux placés qu'en cette rencontre, je ne permets quelques observations et restrictions sur le passage trop facile que l'historien se ménageait de la Gironde à la Montagne; — Ici, avait-il dit en concluant ce premier volume quatrième volume et la journée du 2 juin, ici commencent "des scènes plus grandes et plus horribles que tout ce que nous avons vu jusqu'à présent"; — "les girondins. Pour eux, leur histoire est finie; il ne reste plus à y ajouter que le récit de leur mort héroïque. Leur opposition a été dans leurs jours, leur indignation impossible; ils ont compromis la révolution, la liberté, la France; ils ont compromis même la modération en la défendant avec ardeur, et en montrant ils ont entraîné avec leur chute "ce qu'il y avait de plus généreux et de plus éclairé en France. Cependant, j'aurais voulu la être impétieuse comme eux, compromettre tout ce qu'ils avaient compromis, et mourir comme eux en croix, parce qu'il n'est pas possible de laisser couler le sang sans résistance et sans indignation." Et pourtant, en poursuivant son récit, l'historien enchaîne ainsi: "On ne pourrait mettre au-dessus d'eux, dit-il encore, que celui des montagnards qui se serait décidé pour les moyens révolutionnaires par politique seule et non par l'entraînement de la foule." Et ce rôle de montagnard, il l'accepte, il le personnifie avec intégrité, avec grandeur, mais avec trop d'oubli des intentions, dans Carnot, dans Robert Lindet ou Cambon, et il s'attache jusqu'au bout, jusqu'au haut de la Montagne, aux destins de la patrie qu'il ne sépare, à aucun moment, de ses destinées de la révolution. Dans cette Montagne plus sanglante que la roche Tarpéienne ou les Géminies, il ne cesse, en un mot, de voir le Capitole de la patrie en danger.

Ici de graves questions se soulèvent, questions de principes et de sentiment. Et il nous faut bien d'abord toucher quelque chose de la doctrine générale de la fatalité tant reprochée aux deux historiens de la révolution. On a tant parlé en tous sens de cette doctrine qu'on rattache communément à leurs noms, qu'il est impossible qu'on ne l'ait pas exagérée, comme cela arrive toujours. Le fait est qu'elle ressort du récit de M. Thiers à la réflexion, bien plutôt qu'elle n'est professée par lui. Il raconte et suit vivement les phases de la révolution, il les expose avec tant de lucidité, de vraisemblance et d'enchaînement, qu'on finit, ou peut s'en faire, par les juger inévitables. De là à exposer, à absoudre, à admettre même quelquefois les hommes qui ont figuré dans chaque phase avec désintéressement et grandeur, il n'y a qu'un pas, et l'historien, si l'on n'y prend garde, vous le fait faire. J'ai déjà moi-même tant discuté ailleurs (2) cette théorie de la fatalité, cette forme particulière de la philosophie de l'histoire, qu'il me répète de m'y étendre de nouveau: qu'on me permette seulement de dire que je ne suis pas de ceux qui croient en général à un si visible et si appréciable enchaînement des choses humaines. Je crois volontiers à une loi supérieure des événements, mais aussi à la profonde

insuffisance des hommes pour la saisir, et il y a trop de source d'erreur à ne faire que l'entrevoir; la clé qu'on croit tenir nous échappe à tout moment. Il n'appartient qu'à Pascal sans doute d'oser dire crûment que, si le nez de Cléopâtre avait été plus long ou plus court, la face du monde aurait changé, et de se prévaloir nommément, comme il fait, du grain de sable de Cromwell; mais il me semble dans le cas présent, avoir Raderer (3), que le renversement du trône au 10 août n'était pas une conséquence inévitable de la révolution de 89; qu'il n'était pas absolument nécessaire que l'infortuné Louis XVI se rencontrât aussi insuffisant comme roi; une dose en lui de capacité ou de résolution de plus eût pu changer, modifier la direction des choses dès le début. Il me semble avec un historien philosophe, le sage Droz, que la révolution aurait pu être dirigée dans les premiers temps; et, une fois même qu'elle fut lancée et déclenchée à l'état d'avalanche, il dépendit de bien des accidents d'en faire devier la chute et le cours. On a beau jeu de parler après coup de la conséquence inévitable des principes, mais, dans le fait, ils auraient pu courir et se heurter de bien des manières. Depuis quand art-on vu qu'un char, aveuglément lancé, portait-il une nation, ne pouvait verser à un tournant? Bonaparte, pour ne citer qu'un moment décisif, pouvait ne pas être au 13 vendémiaire sous la main de Barras; il pouvait être; il se promena à la campagne ce jour-là, et la Convention une fois renversée par les sections, que serait-il arrivé? Les philosophes et les méditateurs aiment à se poser ces questions; l'historien, je le sais, n'y est pas également obligé. Comme il ne s'adresse qu'aux faits accomplis, et qu'il faut bien que ces faits, pour s'accomplir, aient eu dans leur rapport et leur succession tout ce qui les rendait possibles, l'historien, dans sa rapide et prompt élocution, si bien lié et enchaîné, qu'à force d'être trop naturels, ils paraissent ensuite un peu trop nécessaires. L'histoire de M. Thiers produit trop ce genre d'illusion. Ici comme bien souvent ailleurs, quand on le lit comme lorsqu'on l'entend se heurter aux objections; c'est son art et son prestige. Lui-même, on se demande s'il les a vues, tant il est habile et prompt à les éluder, tant l'on va sur ses pas à la persuasion d'un trait facile. Quant au reproche d'avoir "formulé, comme on dit, la marche de la révolution à l'état de loi fatale, il s'adresserait plutôt à M. Mignet qui, le premier, a déposé expressément les conclusions; mais je me hâte d'ajouter que ce genre de reproche s'adresserait aussi bien à tout historien ou philosophe de l'ordre providentiel, de Maistre, par exemple, et qu'il pourrait remonter tant soit peu jusqu'à Bossuet. Ceci a été, donc, ce qui a dû être, et il a fallu nécessairement tout ce mal pour enfanter ce bien." Ce ne sont pas seulement des fatalistes qui tiennent ce langage, et M. Mignet, par le haut développement grave et moral qui lui concilie tous les respects, a montré assez qu'il ne l'est pas.

L'histoire seule de M. Thiers ne nous paraît pas devoir soulever toutes ces questions, qui, ainsi posées, jurent plutôt avec la forme de cet entraînement récit. Ce qu'on a droit de trouver, c'est que ce récit est souvent plus simple, plus lucide que les choses elles-mêmes; qu'il n'est pas assez tenu compte des obstacles, des misères, des crimes, et qu'ainsi, à force de se bien expliquer les situations successives et d'y entrer, les hommes, certains hommes aveugles et coupables, n'y sont pas assez marqués du signe qui leur appartient. La vivacité du sens historique s'y substitue presque partout à la révérité morale des jugements; sur ce point, il n'y a pas de système, il y a de l'oubli.

Ce n'est pas que les victimes, toutes les fois qu'elles passent, n'obtiennent de l'historien, quand elle en sont dignes, des accents de pitié et d'éloquence. Rien de plus pathétique chez lui que la mort des girondins, que celle de Marie-Antoinette. On peut trouver seulement que cette pitié pour les innocents n'est pas égalée par son indignation contre les bourreaux, et il semble qu'on puisse appliquer à son attitude ce vers du poète: Mens innotia manet, larynxque volvuntur inanes. N'oublions pas toutefois que, dans les simples et admirables pages où il raconte, après le 9 thermidor, la condamnation et la mort stoïque de Romme, Goujon, il s'écrie avec une "On profita de cette occasion pour ordonner "une fête commémorative en l'honneur des girondins. Rien n'était plus juste: des victimes aussi illustres, quoiqu'elles eussent compromis leur pays, méritaient des hommages; mais il suffisait de jeter des fleurs sur leur tombe, il n'y fallait pas de sang. Ce pendant on en répandit à flots; car aucun parti, même celui qui prend l'humanité pour devise, n'est sage dans sa vengeance." Voilà des accents miséricordieux bien naturels, et qui répondent à l'imputation de système.

Telle que nous la voyons, et avec ce mélange de qualités vives et d'oubli, l'histoire

de M. Thiers a rencontré du premier jour deux classes inconciliables de lecteurs. Les témoins plus ou moins victimes de la révolution n'ont jamais consenti à y reconnaître cette marche régulière jusque dans le sang, cet ordre dans le désordre; ils ne se sont jamais laissés conduire par l'historien, si engageant qu'il fût, à ce point de vue distant où la perspective se dégage, où souvent elle se crée aussi. En revanche, les hommes tout-à-fait nouveaux, ceux qui, n'ayant rien vu de cette révolution, en ont admiré au bureau le sombre éclat, les patriotiques orages, et qui en recueillent ou qui même veulent en espérer encore des bienfaits, ceux-là ont accepté couramment et avec enthousiasme l'œuvre de M. Thiers; ils l'ont reçu en même temps que les chansons de Béranger, comme un héritage.

Ce livre, ainsi entendu, est la vraie histoire et comme la feuille ou la carte de route des générations qui sont encore en marche; c'est le journal de l'expédition écrit à la veille du dernier triomphe. Quand on est arrêté, c'est différent; on veut plus de réflexion, plus de philosophie, on réagit contre les faits; mais, pour se laisser guider au fil du courant, rien de plus séduisant, de mieux vu et de plus rapide; les obstacles disparaissent, sont aplatis. Ce récit dramatique encourage, enflamme, et produit un peu l'effet d'une *Marseillaise*; il fait aimer passionnément la révolution.

A ce degré, est-ce un bien? est-ce un mal? Questions brûlantes, sur lesquelles l'historien lui-même, devenu homme de gouvernement, a dû hésiter quelquefois. Ce qu'il y a de positif, c'est que le succès, d'abord lent à se décider, est, avec les années, devenu immense, populaire; la révolution de juillet l'a accéléré et, pour ainsi dire, promis. A l'heure qu'il est, 80,000 exemplaires sont en circulation dans le monde. Ces dix volumes d'histoire ont en tout d'un coup la vogue de certaines compositions romanesques ou de certains pamphlets immortels; et, en effet, ce n'est point, d'ordinaire, à des œuvres tout impariales, toutes tempérées d'éléments rassis, que se prend ainsi la flamme.

Quoi qu'il en soit des circonstances passagères, cette histoire, qui, à partir de son troisième volume, forme un tout si animé, si consistant, ne saurait s'effacer désormais ni s'abolir; elle aura laissé dans la mémoire française de belles traces, des portions lumineuses, des expositions financières, militaires, données pour la première fois, et aussi des mouvements qui seront toujours cités comme exemples d'une inspiration patriotique bien pure, d'une naturelle et bien vive élocution. Je n'en suis pas de plus mémorable élan que l'espoir d'épilogue qui termine le huitième volume, et qui couronne le récit des victoires toutes républicaines de la première campagne d'Italie. On ne nous saura pas mauvais gré de représenter ici la noble page toute entière:

"Jours à jamais célèbres et à jamais regrettables pour nous! L'étoile de l'honneur, dont le ton s'élève un moment je qu'à l'avenir; à quelle époque notre patrie fut-elle plus belle et plus grande? Les orages de la révolution paraissent calmés; les murmures des partis se taisaient; on regardait ces restes d'agitation comme la vie même d'un civil libre. Le commerce et les finances sortaient d'une crise épouvantable; et le sol entier, restitué à des mains industrieuses, allait être fécondé. Un gouvernement, composé de bourgeois non égoïques, résistait à la république avec modération; les meilleurs étaient appelés à leur succéder. Toutes les voix étaient libres. La France, au comble de la puissance, était maîtresse de tout le sol qui s'étend du Rhin aux Pyrénées, de la mer aux Alpes, La Hollande, l'Espagne, allaient unir leur vaisseau aux siens et attacher de concert le despotisme maritime. Elle était resplendissante d'une gloire immortelle. D'admirables armées faisaient flotter ses traits colorés à la face des rois qui avaient voulu l'entraîner. Vingt héros, divers de caractère et de talent, pareils seulement par l'âge et le courage, conduisaient ses soldats à la victoire: Hoche, Kléber, Desaix, Moreau, Jourdan, Masséna, Bonaparte, et une foule d'autres, s'avancèrent ensemble. On pesait leurs mérites divers; mais aucun d'eux, si perçant qu'il pût être, ne voyait dans cette génération de héros les malheureux et les coupables; aucun d'eux ne voyait celui qui allait expirer à la fleur de l'âge, atteint d'un mal inconnu, celui qui mourrait sous le poignard musulman ou sous le feu ennemi, celui qui opprimerait la liberté, celui qui trahirait sa patrie; tous paraissaient grands, purs, heureux, pleins d'avenir! Ce ne fut là qu'un moment; mais il n'y a que des moments dans la vie des peuples, comme dans celle des individus. Nous allons retrouver l'opulence avec le repos; quant à la liberté et à la gloire, nous les ayons!... Il faut, à dit un ancien, que la patrie soit, non-seulement heureuse, mais surlussamment glorieuse. Ce vœu était accompli. Français, qui aviez vu depuis notre liberté étouffée, notre patrie envahie, nos héros fusillés ou infidèles à leur gloire, n'oubliez jamais ces jours immortels de liberté, de grandeur et d'espérance!"

Malheur à qui, jeune et né dans les rangs

nouveaux, n'a pas senti un jour, en lisant cette page, un battement de cœur et une larme! Notez bien cette pensée: "Il n'y a que des moments dans la vie des peuples comme dans celle des individus;" cela ne rappelle-t-il pas la belle description de la vallée d'Argelez vue de Saint-Savin, par où M. Thiers a débuté, et le sentiment tout pareil qui la termine, sentiment de l'apparition fugitive du beau et du bien qui passe avec l'éclair? Il y a là comme une mélancolie rapide qui ajoute à l'émotion heureuse, et qui se mêle, pour l'aiguïser, à l'ivresse de la gloire non moins qu'à celle du plaisir. Ces organisations du midi ont plus que d'autres le secret, en toute chose, de la brièveté de la vie, comme elle en ont plus vive l'éternelle: *Carpe diem*.

—Revue des deux Mondes. (A continuer.)

PARTIE RELIGIEUSE.

LETTRE D'UN MINISTRE ANGLICAN.

Nous avons annoncé déjà qu'un des rédacteurs de la Gazette de l'Eglise et de l'Etat, journal anglican, devoué à la cause de l'ultra-morisme religieux, venait de suivre l'exemple de M. Newman et de ses nombreux amis qui sont entrés en communion avec Rome. En embrassant la catholicisme, M. E. G. Browne a cru devoir annoncer cette résolution au directeur de la feuille à la collaboration de laquelle il avait pris part. Il lui a adressé, à cet effet, une lettre où il juge l'Eglise anglaise avec une juste sévérité, et se prononce hautement contre la validité des ordres dans l'établissement d'Henri VIII. Cette lettre mérite, à plusieurs titres, d'être publiée. Nous la reproduisons; elle forme la contre-partie de celles du docteur Pusey.

"Vous ayant récemment, dit-il, adressé plusieurs lettres à l'occasion de l'apostasie de gens qui ont embrassé la foi des dissidents, et faisant partie, en outre, du comité organisé pour obtenir des signatures à la pétition, qui doit être présentée au parlement, contre la prétention de forcer le clergé, comme l'ont dernièrement décidé les cours ecclésiastiques, à entrer des personnes baptisées d'une manière schismatique, ces deux circonstances m'imposent l'obligation de vous informer que j'ai obtenu d'être admis dans l'Eglise catholique. (Je me sers du mot clergé par courtoisie pour ces laïques qui, en Angleterre, s'imaginent être dans les saints ordres.)

"J'ai été, depuis mon enfance, accoutumé à confesser ma croyance en la sainte Eglise catholique et apostolique, et toutefois c'est en vain, pendant que j'étais membre et ce qu'on appelle ministre de l'établissement protestant, que j'ai cherché l'unité autour de moi; en vain j'ai cherché l'unité de foi dans le vénéré docteur Pusey parle en termes si saints et si exaltés; en vain j'ai cherché la communion des saints; mais les événements présents et ceux qu'annoncent l'avenir, m'ont fait tourner mes pensées vers Rome. Je commence maintenant à sentir la vérité de ce qu'a dit l'auteur de la vie de saint Wilfrid: "Tourner ses regards vers Rome est un instinct catholique, implanté en nous pour la sûreté de notre foi." Mais je ne voulais pas me laisser entraîner par le sentiment; j'ai examiné et ré-examiné le sujet; plus j'ai étudié les prétentions de l'établissement, plus j'en ai recherché les preuves péremptoires, et plus je me suis convaincu de la fausseté de ses prétentions à être une branche de l'Eglise catholique.

"En fait, il devenait chaque jour plus évident pour moi que l'Eglise anglaise n'est ni plus ni moins qu'un imposteur gigantesque. Dans cette position critique, tandis que mon esprit était agité par des idées diverses, et ballotté çà et là, providentiellement dirigé vers la fin d'une controverse religieuse du docteur Milner. Avant que ce précieux volume ne tombât entre mes mains, quoique l'Eglise anglaise eût perdu pour moi tous les signes extérieurs de catholicité, elle conservait encore la validité de ses ordres; mon attention se porta naturellement sur ce point, et bientôt je vis, aux preuves irrécusables déduites par Milner dans sa vingt-neuvième lettre, que, même en admettant la validité de la succession et de l'ordination de Parker, la forme de la consécration était telle que les paroles adressées aux évêques, eussent tout aussi bien convenu à un enfant: "Prenez le Saint-Esprit et rappelez-vous que vous accordez la grâce de Dieu qui est en vous et l'imposition des mains."

"Cette formule fut signalée par des théologiens catholiques, Champney, Lewgar et autres, comme soulevant des objections, tellement qu'en 1662 la convocation altéra la formule usitée dans l'ordination des prêtres et la consécration des évêques. "Mais (comme le fait observer Milner) en admettant ces altérations de nos catholiques (ce qui n'est pas), elles viennent un siècle trop tard pour répondre à leur objet, de sorte que, si les prêtres et les évêques étaient ordonnés et consacrés d'une manière non valide sous les règnes d'Edouard et d'Elizabeth, il

a dû en être de même avec ceux du règne de Charles II et de leurs successeurs.

"En admettant que Parker et ses consécrateurs, Barlow et Scory, aient été consacrés valablement, néanmoins l'Eglise d'Angleterre, se trouvant hors du giron de Saint-Pierre, en tant qu'établie par la loi, est hors de l'Eglise catholique. *Quisquis (dit saint-Cyprien) ab Ecclesia segregatus, adulterum jungitur, a promissis ecclesiae separatur, alienus est, profanus est, hostis est.*"

"Je demande sincèrement, dans le langage du pieux écrivain de la vie de saint Richard, évêque de Chichester, que les prières du saint (j'ajouterai volontiers et celles de la sainte Vierge) puissent être utiles à tous ceux qui, dans ce temps de perplexité, ne savent pas où trouver le repos pour leur âme; puissent ces prières les conduire au seul port (l'Eglise catholique) où l'on trouve la paix dans ce monde de misère. Je suis votre très-humble serviteur en J.-C.

EDWARD G. BROWNE, "ex-vicaire de Badwsey, Suffolk."

La Gazette de l'Eglise et de l'Etat a publié cette lettre en l'accompagnant de grossières observations, fort éloignées de répondre aux objections soulevées par M. Browne.

— La première pierre d'une nouvelle chapelle catholique a été posée, le 20 juin, à Burwood, près Concord, dans la Nouvelle-Galles du sud. Cette chapelle sera placée l'invocation de la sainte-Vierge.

— Depuis deux jours, on a commencé dans les principales églises de Paris une octave de prières pour demander à Dieu "l'entier retour de la nation anglaise à la foi catholique." Cette octave s'est ouverte le jour même de l'immaculée conception de la Vierge. Mgr. véque de Luçon a prononcé à ce sujet, à Notre-Dame des Victoires, un discours fort touchant.

— C'est M. l'abbé Th. Ratibonne qui préche la station de l'Avant dans l'église primatiale de Saint-André, à Bordeaux.

— M. l'abbé de Ravignan a donné dimanche dans la cathédrale de Metz, sa quatrième conférence. "Son auditoire, dit la Gazette de Lorraine, n'avait pas encore été aussi nombreux; nous n'exagérons rien en disant que 5,000 personnes lui ont prêté la plus admirable attention, et que l'émotion profonde qu'ils avaient les premiers points du discours ne pouvait se comparer qu'à l'avidité avec laquelle cette assemblée en attendait la suite.

"C'est donc une bien belle chose que le talent de ce prédicateur; c'est surtout une merveilleuse chose que la parole de Dieu, puisqu'elle attire et retient ainsi capifs tant de gens de positions, d'opinions et de caractère si divers, généraux et magistrats, hommes du monde et artisans, négociants et avocats, jeunes officiers, vieux capitaines, catholiques, dissidents, démocrates et autres, tous écoutant avec recueillement, dans une disposition d'esprit essentiellement méditative, le noble et éloquent interprète de la foi catholique.

"C'est un beau spectacle pour des chrétiens. C'est un consolant tableau pour le cœur de notre prélat. C'est enfin, nous l'espérons, un dédommagement aux fatigues de l'illustre orateur."

A l'occasion de l'installation de M. Podésgaon, comme desservant de la paroisse Saint-Etienne, au diocèse d'Aire (cérémonie qui a eu lieu il y a quelques jours), M. Dubedout de Saint-Esprit, a retracé, dans une allocution pathétique, l'image fidèle d'un bon pasteur.

"Lorsque Dieu, a-t-il dit, a des desseins de miséricorde sur le peuple, il lui envoie de bons pasteurs.

"Un bon pasteur est, en effet, le meilleur don que le ciel puisse faire à la terre.

"Homme de Dieu pour éclairer et sanctifier son troupeau, le bon pasteur garde fidèlement le dépôt de la foi; il préche la bonne doctrine qui produit les bonnes mœurs; il préminuit ses ouailles contre les nouveautés profanes d'une philosophie mensongère, contre les doutes mortels d'une orgueilleuse inébranlité; il s'interpose comme médiateur entre Dieu et son peuple; il offre chaque jour des dons et des sacrifices pour ses péchés, il le bénit avec des mains pures, il l'éduque par ses bons exemples et l'exhorte sans cesse par de bons conseils.

"Homme de l'Eglise, pour assurer sa discipline et conserver son unité, il apprend à son peuple à respecter ses lois, à écouter ses décisions. Il lui enseigne que hors de son sein il n'y a point de salut possible, et que celui qui n'a pas l'Eglise pour mère n'aura point Dieu pour père.

"Homme de la société, pour y maintenir l'ordre et l'union, il recommande le bon exemple aux pères et aux mères, le respect aux enfants, la fidélité aux époux, l'obéissance aux serviteurs, l'humanité aux maîtres, la charité à tous.

(1) 10 et 11 janvier 1826, 23 avril et 12 mai 1827; je n'en sépare pas un article corrélatif au sujet du Tableau historique de M. Mignet, 28 mars 1826.

(2) Dans les articles du "Globe" précédemment indiqués.

(3) "Chronique des Cinquante jours," pages 1 et 2.

"Homme enfin de tous ses paroissiens et de tous les hommes, il se fait à tous; il est le nourricier du pauvre, le père de l'orphelin, le protecteur de la veuve, le défenseur de l'opprimé, l'appui du juste, le refuge du pêcheur; il a des joies pour toutes les joies, des larmes pour toutes les douleurs, des secours pour toutes les misères, de l'amour pour tous les hommes."

— Il y a quelque temps, ont eu lieu, à la Trappe de Bellefontaine, près Beaupréau (Maine-et-Loire), le sacre et l'installation du nouvel et jeune abbé de ce couvent, dont nous avons annoncé naguère l'édifiante élection. Cet abbé est le comte de la Forêt-Divonne, âgé de 33 à 34 ans, et qui, dès sa première jeunesse, avait renoncé, pour la sainte misère du cloître, à tout ce que le monde peut offrir de richesse et de grandeur. Noble exemple, imité récemment par un de ses frères, qui vient de jeter une fortune à ses pieds, pour s'ensevelir sous le même linéol.

— Une feuille libérale de Caen paraît s'étonner que, depuis quelque temps, un certain nombre de jeunes personnes, appartenant aux meilleures familles, se consacrent à la vie religieuse. Ce n'est pas depuis quelque temps seulement que ce fait a pu être remarqué; Dieu a souvent appelé à cette vie des personnes qui eussent été l'ornement du monde, et chaque année on aurait à citer plus d'un édifiant exemple de ce renoncement aux avantages de la naissance et de la fortune. Parmi ces pieuses épouses du Seigneur, on cite Mlle E. de Noiville, fille de M. le comte de Noiville, ancien officier supérieur, et Mlle Decaux-Deslandes, fille du maire de Robbeville, riche propriétaire. Elles ont pris l'habit religieux le 25 novembre, dans l'église de la communauté d'Orbec.

Nouvelles Etrangères.

— D'après le *Semaphore de Marseille*, les nouvelles reçues de Syrie sont affreuses. Il n'est pas douteux et de crainte qu'on ne fasse subir à nos forces d'Orient. Voici le sort des prisonniers des deux sexes.

— Aux hommes, chaque jour on leur administre individuellement et à tour de rôle, devant la porte de Jéricho, deux cents coups de bâton sur la plante des pieds, avec tant de rigueur et de barbarie, que la peau tombe en lambeaux et le sang jaillit. Les femmes, entrées par la soldatesque et accablées de coups, sont plongées dans l'eau froide. Après cette triste opération, on les fait entrer dans un appartement où se trouve de la paille entassée, à laquelle on met le feu, et l'on ferme alors portes et fenêtres, toutes les issues étant par où la fumée pourrait s'échapper; et ces pauvres femmes, pleurant, sanglotant, à moitié suffoquées, se trouvent dans d'affreuses convulsions de fureur et de désespoir.

— Le système de sauvagerie inouï ne s'arrête pas seulement à Djézira, mais ses ramifications s'étendent à d'autres districts, comme aux provinces de Teflah et d'Eleharad. De l'avis même des soldats turcs, ces atrocités qu'ils ont subies aux églises en Syrie ont lieu, en grande partie, disent-ils, pour venger leur co-religieux d'Afrique, qui ont été enfoncés dans les grottes de Dahara par les Français.

— Le correspondant du *Semaphore*, après avoir donné un grand nombre d'autres détails sur les atrocités qui se commettent en Syrie, ajoute :

— Révélez-vous donc, ô France! révélez-vous enfin, et ne restez pas inerte, pour la première fois, aux cris déchirants de vos frères en Jésus-Christ, qui se mentent sur l'autre rive de la Méditerranée et tendent vers vous leurs bras enchaînés et sanglants !

— On écrit d'Odessa que les ports de la mer Noire et de la mer d'Azof, depuis l'embouchure du Danube jusqu'à Taganrog, sont tellement remplis de navires marchands qu'il y a peine assez de place pour l'ancre. Les ports d'Odessa, Kherson, Kotsch, Theodosia, Kertch, Merjanopol, Persank et Tangarog sont surtout très encombrés. Les navires qui s'y présentent viennent tous chercher du blé dont abondent les steppes de la Russie méridionale, pour le transporter à Livourne, Gênes, Marseille.

— La plupart viennent de la Grèce, mais dans ces derniers temps il en est arrivé bon nombre d'Angleterre et de Trieste. L'approvisionnement en froment commençait à s'épuiser à Odessa; il était moins entamé dans les ports de la mer d'Azof. On craint que les coups de vent du mois de novembre n'aient occasionné beaucoup de sinistres parmi cette flotte marchande.

— Un chapitre des chevaliers de l'Ordre de Charles III vient d'être tenu à Madrid. La reine avait le costume le plus somptueux; elle était toute resplendissante de pierreries. Pres d'elle étaient les chevaliers, l'enfant don François de Paule et son fils, les ducs de Riuzarces, de Valence et de Bailen et le ministre des affaires étrangères; et il y avait 60 chevaliers en tout. Les grand-croix se distinguaient par la couleur des plumes de leurs toques; ils portaient la plume blanche, et les autres chevaliers la plume bleue. L'archevêque élu de Tolède a officié dans cette circonstance.

— On écrit de Madrid, le 16 décembre : — Depuis quelque temps on voit se succéder au palais des cérémonies de l'ancien régime.

— Avant-hier, trente-cinq à quarante dames ont été admises à l'honneur du tabouret, et hier plusieurs grands d'Espagne ont pour la première fois revêtu leurs manteaux. Une cérémonie qui dépassera toutes les autres par son éclat et sa splendeur sera le chapitre de l'Ordre royal de Charles III, qui aura lieu dans la chapelle du palais sous la présidence de la reine, grand-mère de l'Ordre. De riches costumes ont été préparés pour la circonstance.

— Le grand-maître de la maison de la reine fait savoir au public qu'à dater d'aujourd'hui on ne pourra entrer à la chapelle du palais dans le costume suivant : les dames en robes noires ou de couleurs foncées, et les hommes avec un vêtement décent, mais sans chaqueta (aspèdes de veste façonnée dans le goût mauresque, dont les manches sont courtes et ou-

vertes, sans manteau, sans redingote, sans pellemine ni cannes."

— L'émigration polonaise a fait de nouveau une grande perte dans la personne du comte Antoine Ostrowski, sénateur palatin et général polonais, il a été enterré le 9 du courant dans la chapelle de son château de Madères. Toutes les personnes des environs de Tours et les Polonais qui y résident ont assisté à ses obsèques.

— Le comte était aussi accompagné de tous les pauvres du voisinage dont le défunt était le bienfaiteur. Le deuil était conduit par son fils aîné, jeune officier d'artillerie polonaise, le comte Christian Ostrowski; les coins du drap mortuaire étaient portés par le lieutenant-colonel comte Kosnowski, par le major Dombrowski, et par deux Français, voisins et amis du défunt.

— Un sieur William Akerb vient de mourir à Londres, à l'âge de 87 ans. A force d'économie, il avait amassé 8,000 livres sterling, environ 200,000 fr. qu'il avait placés dans les fonds publics. Il en a légué 6,000 à la reine pour l'amortissement de la dette de l'état; les 2,000 livres restant 50,000 fr. étaient destinées à lui faire de magnifiques funérailles. Il a eu la satisfaction d'être conduit à son dernier gîte dans un char à quatre chevaux.

— Encore une fuite de jeune miss; mais, cette fois, il ne s'agit plus de la fille d'un comte; la jeune fugitive est la fille du révérend sir Auguste Stennierke de Plashwood, qui a quitté la maison paternelle, en compagnie d'un chirurgien de la ville. Tous deux se sont dirigés vers Bury, et finalement sans doute vers Grinagreen, pour profiter sans doute du dernier délai.

— L'*Annuaire géographique* de 1846 qui vient de paraître à Lipsick (Saxe) constate que toutes les maisons souveraines de l'Europe se composent actuellement de 683 maisons, dont 356 hommes et 327 femmes. Parmi les souverains d'Europe, il y en a 20 qui n'ont pas d'enfants mâles, 5 qui ont épousé des femmes d'une autre confession chrétienne que la leur, 3 qui professent un culte différent de celui de la majorité de leurs sujets, 4 qui sont les seuls de leur race et 4 qui sont originaires d'autres pays que ceux sur lesquels ils régissent. Ce sont les rois de Hanovre, de Suède et de Norvège, de Belgique et de Grèce. Les familles régnantes qui ont le plus de membres mâles sont : celles des princes et des comtes de Lippe, qui en compte 38; celle d'Autriche, qui en a 27; celle de Liechtenstein, 25; celle de Wurtemberg, 19; celle de Prusse, 14; et celle de Bavière, 11.

ECLIPSES.

En 1845, il y a eu deux éclipses annulaires de soleil; la première seule visible à Paris sous l'aspect d'une éclipse partielle; deux éclipses de lune; la première totale, invisible; la seconde, partielle, visible à Paris; enfin un passage de Mercure sur le disque du soleil, en partie visible à Paris.

— L'année 1846 ne sera pas si féconde en phénomènes de cette espèce; deux éclipses centrales et annulaires de soleil auront lieu le 25 avril et le 20 octobre. La première sera seule visible à Paris sous l'aspect d'une éclipse partielle de la grandeur de trois doigts 9-10; ces deux éclipses seront les seules, mais non les moins intéressantes, pour les astronomes, en raison des moyens que fournissent ces sortes d'éclipses pour déterminer les longitudes. L'éclipse du 25 avril ne sera centrale et annulaire qu'au méridien du lieu dont la latitude est de 25 degrés 20 minutes nord, et la longitude 76 degrés 51 minutes à l'ouest de Paris, c'est-à-dire au méridien de l'île Salvador, l'une des Lianeyas, la première terre que Christophe Colomb découvrit dans le Nouveau-Monde en 1492.

— Celle du 20 octobre ne sera aussi centrale qu'au méridien dont la latitude est égale à 19 degrés 24 minutes sud, et la longitude à 56 degrés 20 minutes à l'est de Paris, ce qui correspond à environ un degré nord-est de l'île de France ou Maurice, dans la mer des Indes.

— L'année 1847 nous réserve comme dédommagement le spectacle d'une éclipse annulaire presque centrale sous la latitude de Paris.

— On nous écrit de Perpignan, 8 décembre. — Aujourd'hui, à 10 heures, Ibrahim a continué sa route vers le Vernet, où il sera rendu dans quatre ou cinq heures. Il est attendu par le docteur Laflemand.

— Il a reçu à sa sortie les mêmes honneurs qu'à son arrivée.

— Ibrahim paraît plus fatigué qu'avancé en âge. Sa figure, enraidie dans des favoris et une grande barbe blanche, est belle. Ses traits sont mâles et prononcés. Il marche avec quelque embarras. Il paraît que sa maladie, quoiqu'à peu près guérie, lui a laissé quelques souffrances dans les dents. A peine at-t-il bu de l'eau rouge avec du vin ordinaire. Il s'est abstenu de toute liqueur spiritueuse. Son cousin Soliman paçha et les autres officiers ne sont pas au même régime.

— Ibrahim attend de son père l'autorisation qu'il a demandée de faire un voyage à Paris.

— Dans les trois mois qu'il veut passer au Vernet, il paraît se disposer pour quelques courses à Perpignan. Il a accepté une revue et un bal chez le comte Castellane pour la fin du mois. On assure aussi qu'il va recevoir la visite du duc de Montpensier.

— L'empereur de Russie a fait au prince de Butura, à Palerme, un don aussi intéressant que grandiose; il consistait en une église achevée à Venise et qu'il faut recomposer de la même manière à Palerme. A ce qu'on dit, S. M. sera déjà de retour ici pour sa fête, qui a lieu le 6 (18) décembre.

On écrit de Venise, en date du 14 de ce mois :

— S. A. R. Madame, duchesse de Berry, qui s'était rendus à Trévise, au devant de Mme la princesse héréditaire de Lucques, l'ya trouvée retenue par une légère indisposition, et, après un court séjour à Padoue, est revenue à Venise; à son retour, nous avons tous été douloureusement frappés du changement de ses traits; à Padoue, Madame a failli être victime d'un accident qui pouvait avoir des suites les plus funestes. Arrivées dans cette dernière ville, les augustes voyageuses étaient descendues chez le consul Lucquois. Madame la princesse de Lucques, encore un peu souffrante des deux ou trois accès de fièvre qu'elle avait éprouvés depuis son départ de Vienne, s'était couchée en arrivant chez le consul, qui avait mis sa demeure tout entière à la disposition du prince héréditaire de Lucques et des deux princesses.

— Les appartements donnés aux augustes voyageurs avaient été chauffés avec des braises; madame la princesse de Lucques qui, ainsi que je viens de vous le dire, s'était mise au lit dès en descendant de voiture, ne fut nullement incommodée par le feu de charbon, parce que, comme on allait et venait dans son appartement, les portes furent souvent ouvertes; mais malheureusement il n'en fut pas de même pour Madame, elle ne se retira que tard d'auprès de sa gracieuse fille, et pendant toute le temps qu'elle avait passé auprès d'elle, le calorifère avait resté, avec son feu de charbon, dans la chambre destinée à son altesse royale. Elle se coucha sans faire attention à l'air étouffé de son appartement, et s'endormit bientôt. Mais au bout de quelques heures, Madame, se réveillant avec d'affreuses douleurs de tête et toutes les souffrances qui précèdent l'asphyxie, s'élança de son lit en criant. Je me meurs! je me meurs! et alla tomber à quelques pas, sans mouvement et sans connaissance. Le médecin que Madame avait amené avec elle pour soigner sa bien aimée fille, arriva au bout de quelques secondes, fit donner beaucoup d'air à l'auguste malade, qui ne tarda pas à sortir de son douloureux évanouissement.

— Le lendemain de cet accident, qui pouvait être si grave, il ne restait plus que de la fatigue, et Madame insista pour que le prince et la princesse héréditaires de Lucques se missent en route pour se rendre tout de suite auprès de la duchesse régnante, si impatiente de revoir son fils et d'embrasser la belle-fille que Dieu lui donne comme un second ange gardien.

— Plus tard, Louise de France vint se reposer à Venise des fatigues qui vont lui être offertes à Lucques et à Modène, auprès de sa noble et vaillante mère.

— Après la réception si cordiale et si brillante de la part de la famille impériale d'Autriche; M. le prince et Mme la princesse héréditaire de Lucques, avant de partir pour l'Italie, ont voulu passer leurs dernières journées à Froshdorf. Louise de France sentait le besoin d'embrasser sa seconde mère avant de s'éloigner d'elle. Marie-Thérèse, la femme forte par excellence, a caché au fond de son âme tout ce qu'elle souffrait à la veille de cette séparation; mais le lendemain, quand elle a eu conduit sa fille adoptive à l'embarcadere du chemin de fer, la elle a été momentanément vaincue par sa douleur et a pleuré comme une mère qui, pour la première fois, voit s'éloigner son enfant bien-aimée.

— En attendant le départ du convoi qui allait lui enlever l'objet de tant de soins et de tant d'amour, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, allait de l'une à l'autre des personnes de la maison du prince et de la princesse leur répétant : "Ayez grand soin, ayez grand soin d'elle!" Et il serait impossible de redire l'émotion et la douleur de Mme la comtesse de Marne, lorsqu'elle est rentrée au château de Froshdorf si plein des souvenirs de celle qui était la consolation de l'exil, l'ange du banissement, la providence des pauvres.

— M. le Comte de Chambord est attendu à Venise dans les premiers jours de janvier; il y séjournera quelque temps avec toute sa maison."

FEUILLETON.

ETUDES HISTORIQUES.

LE BARREAU SOUS LOUIS XIV.

Toute institution doit être fière de son passé, parce qu'elle y retrouve, avec de beaux exemples de vertus, des efforts louables pour se développer au profit de l'intérêt public, autant que de sa propre gloire. Ce sont là des titres de noblesse que ni le temps ni les révolutions ne peuvent affaiblir, et l'on doit féliciter le barreau de remettre, de temps à autre, les siens en lumière, dans des occasions solennelles. S'il y a quelque satisfaction pour un légitime orgueil, les leçons qu'il rencontre dans ses études respectives ont trop de gravité pour ne pas tempérer un sentiment égoïste. C'est l'exemple que vient de nous offrir encore la conférence des avocats près la cour royale de Paris. En recherchant ce qu'était le barreau sous Louis XIV, M. Fourcade lui a donné, avec une sage modération, des éloges assez mérités; il a indiqué les enseignements qui ressortent de ces souvenirs pour les jeunes avocats d'aujourd'hui. Il nous pardonnera de détacher de son discours quelques traits historiques.

— Au commencement du 15e siècle, a-t-il dit, on chercherait en vain au barreau les progrès de la langue et du goût. Il y règne encore une érudition naïve qui se fait jour à travers tous les sujets. Ni les textes du droit romain, ni les commentaires du droit coutumier ne suffisent à la science de l'avocat; il faut qu'il y ajoute les

citations des saintes écritures et celles de l'antiquité classique. C'est peu d'invoquer dans un procès civil l'autorité de Cujas; tantôt on se fonde sur Aristote et tantôt sur saint Augustin...

— Lorsque Louis XIV commença à régner, une ère nouvelle s'annonça pour le barreau. Le maître à disparu; Gautier, vieilli, est en lutte avec Railleries de Boileau. Seul de ses rivaux, Patru brille encore, et impose à une école nouvelle les lois de la raison et du goût. Comme Racine, comme Boileau, son bienfaiteur et son ami, il poursuit sans pitié les derniers vestiges d'une éloquence surannée. A l'emphase succède la simplicité; aux citations inutiles les développements naturels; la méthode, la pureté, l'élégance, pénètrent au palais...

— Parmi les avocats qu'on distinguait alors, Erard et Fourcroy obtiennent surtout une juste célébrité. Leurs noms se rattachent au souvenir des plus grands débats judiciaires. Louis XIV revenant, contre la cour d'Espagne, les droits de Marie-Thérèse, sa femme, sur la Flandre et sur la Franche-Comté. Deux riches provinces sont l'objet du litige. Deux rois, puissans adversaires, invoquent l'un contre l'autre des droits consacrés par les traités et par les lois. La victoire va décider de la querelle. Mais Louis XIV veut faire entendre encore la voix de la justice; Fourcroy est chargé de soutenir devant l'Europe les prétentions du roi de France. Ce fut un spectacle curieux que la lutte du jurisconsulte français contre les docteurs de Salamance et d'Alcala; ce fut surtout un juste sujet d'orgueil pour le barreau.

— L'ambition à quelquefois égaré Louis XIV; mais le jour où il voulut prouver au monde non sa force, mais son droit, il jeta les yeux sur le barreau, et l'avocat dut légitimer les conquêtes du souverain.

— Erard plaide avec succès la cause du duc de Mazarin contre la duchesse son épouse. Ce procès fameux offrit à la curiosité d'une cour avide de scandale un singulier contraste. D'un côté, en voyant le duc de Mazarin, triste et pieux jusqu'à l'acétisme, fuyant les fêtes de Versailles pour les austérités du cloître; de l'autre, le séduisant Hortense Mancini, qui, échappant aux ennuis du Palais Mazarin, allait parcourir l'Europe et satisfaire par mille aventures son amour ardent de l'indépendance et des plaisirs. Avec quelle ironie délicate Erard rappelle la fuite de la duchesse avec le chevalier de Rohan, ses voyages en Italie et en Espagne, ses dissolutions à la cour d'Angleterre!

— Lorsqu'on parcourt ces grandes affaires du temps, on est frappé des rares qualités de style qui distinguaient alors le barreau. Les avocats plaidaient sur des mémoires destinés à l'impression. L'habitude d'écrire donnait à leur langage des formes naturellement châtiées. Livrée aux hardiesses de l'improvisation, l'éloquence judiciaire a plus de chaleur et de mouvement; mais elle a aussi ses incorrections et ses négligences. On est devenu plus indulgent pour ces défauts; au 17e siècle, on ne les eût guère pardonnés...

— Cependant le barreau de cette époque a été l'objet d'appréciations sévères. On a regretté amèrement que l'avocat trop timide n'eût pas su trouver ces mouvements sublimes qu'atteignit l'orateur sacré. Sans doute l'éloquence judiciaire ne brille pas de l'éclat répandu sur les lettres, et la chaire chrétienne retentit d'incomparables accents. Mais à chaque époque sa mission et sa gloire; ne demandons pas au barreau du 17e siècle des merveilles impossibles; ne cherchons pas le triomphe de l'éloquence judiciaire où manquait la liberté.

— Après avoir examiné quels ont été le caractère et le progrès de cette éloquence sous Louis XIV, l'orateur rappelle les travaux utiles accomplis alors par les jurisconsultes du barreau. "Passoit, dit-il, faisait exécuter les projets qu'il avait conçus. Le ministère avait réuni un conseil chargé de réformer l'administration de la justice. On l'avait composé de six membres du conseil d'état et de six avocats, parmi lesquels on distinguait Auzanet, de Gomont et Foucault. Le conseil commença par s'occuper de la réforme de la procédure. Ce travail qui devait aboutir à la célèbre ordonnance de 1667, dura quinze mois. C'était entre les membres du conseil d'état et les représentants du barreau, un perpétuel échange de politesse et de courtoisie.

— Auzanet raconte que, le roi étant allé à Fontainebleau et ayant emmené son conseiller d'état, il fut convenu que les conférences continueraient dans une petite ville entre Paris et Fontainebleau, afin que les conseillers d'état et les avocats, traités sur un pied d'égalité, partageassent la distance. Colbert assista plusieurs fois aux réunions du conseil, et le roi, ayant eu connaissance du travail, voulut en témoigner sa satisfaction aux avocats qui l'avaient préparé.

— Un jour, ils furent mandés au Louvre, et, tout étonnés d'un honneur aussi inattendu, ils s'y rendirent sous la conduite du vénérable Auzanet. Louis XIV les reçut lui-même, et dans un discours digne et bienveillant, après les avoir remerciés de leurs travaux, il les pria de les continuer avec le même zèle et de s'associer ainsi aux projets qu'il avait conçus pour le bien de son peuple...

— Cependant les années s'écoulaient; un jour, vous voyez ces avocats paraître un manuscrit à la main. C'est l'œuvre patiente de leur vie, leur dévouement, leur joie; eux aussi, ils ont payé à la science le tribut de quelque grand ouvrage. Duplessis écrit un commentaire célèbre sur la coutume de Paris; Basnage fixe l'origine et le sens de la coutume normande; Berroyer et de Laurière, que rapprochent la science et l'amitié, sont chargés par Louis XIV de mettre en ordre le vaste recueil des ordonnances de nos rois, travail immense qui devait durer plus d'un demi-siècle. Ricard compose un traité sur les donations, Renusson sur le douaire, Le-

brun sur les successions. Rappelerez-vous encore d'autres noms chers à notre ordre: Husson, Argon, Guérel, qui dans le journal du Palais élevaient un monument à l'ancienne jurisprudence; Etienne de Riparfonds, l'interprète de la coutume de Poitou, qui fondait, il y a environ un siècle et demi, cette bibliothèque asile du travail, et ces Conférences où le patronage des anciens et tant de bienveillance échangée entre jeunes gens confères apprenaient au début les difficiles avenues de notre carrière?

— La plupart de ces jurisconsultes du barreau avaient attaché leur nom au commentaire de quelque coutume. Les coutumes ont disparu dans le progrès de nos lois civiles, et le nom de ces hommes jadis célèbres échappe à peine maintenant à l'oubli de la postérité. Insoucians de leur réputation à venir, ils travaillaient eux-mêmes à ces progrès de nos lois, et sont demeurés comme ensevelis sous les ruines qu'ils avaient préparées.

— Ici, M. Fourcade montre comment les avocats furent mêlés au mouvement littéraire de l'époque. "Patru, dit-il, embellit par le culte des lettres sa profession. Homme de plaisir aux mœurs faciles, et parfois légères, il partage sa vie entre l'académie et le palais. C'est l'ami de Boileau, le censeur sévère de Racine; c'est à lui que Voltaire reconnaissait devoir les principaux secrets de son art... Combien d'avocats de ce temps ont un reflet littéraire! Erard et Fourcroy ont l'élégance pureté de l'écrivain. Ponceet de Montcaumon compose à la fois des papiers et des tragédies, et Gillet se délassait des fatigues de l'audience en traduisant Cicéron. Est-il besoin de citer Terrasson pour montrer que dans ce Palais, autrefois si grave, l'avocat commença à obtenir les succès du bel esprit? Barbier d'Aucourt et de Sacy sont les dignes successeurs de Patru; comme lui, dans un siècle qui compte tant de génies immortels, ils vont s'asseoir au fauteuil académique, à côté de Racine et de Bossuet..."

JOURNAL DES DAMES.

MODES PARISIENNES.

Décembre, 1845.

Je puis déjà vous dire, mesdames, de quoi se composent les toilettes de cet hiver. — L'étoffe favorite sera le satin. Il en existe de toutes les façons, et on l'emploie de préférence pour les grandes toilettes. On cite le velours de Damas, le satin de velours, le satin à raies, le satin zébré et le satin uni. — Il y a aussi le satin gaufré, que je vous conseille de vous faire montrer, et qui produit un effet charmant. — Enfin, l'étoffe riche et élégante par excellence, c'est le satin broché de pois en velours. L'effet en est d'une nature féérique. C'est plus beau que la robe de Cendrillon, qui était couleur du temps.

— Mme Monnier tire du satin, un ravissant parti. J'ai admiré chez elle des redingotes de cette étoffe qui feront fureur. Elle a également inventé un nouveau genre de pelisse dont l'hiver consolidera la vogue naissante.

— La mode est un peu négligée par les jeunes femmes, — et cela se conçoit; — une robe de moire est un peu lourde pour danser; — pour valser surtout, — cela convient au menuet bien mieux qu'à la polka; aussi ne peut-on plus de la moire que dans les réunions sérieuses, dans les réunions officielles où l'on parle chemin de fer et politique.

— La mode des robes de chambre pour dames s'établit. On les fait en cachemire riche, mais à dessin uni; — les dessins rayés sont abandonnés aux hommes. Les ornemens sont facultatifs, c'est une question de goût que chacun interprète à sa manière!

— Les cachemires sont à la mode. — Que de choses dans un cachemire! et combien son régime a été long et durable. Le cachemire est la parure favorite de la femme de bonne compagnie, car il est si difficile à porter, — ses plis traînaient si bien le caractère de celle qui en convoie sa taille, que l'on n'a qu'à gagner à son usage quand on est belle, jeune et distinguée, de cette véritable distinction qui sait joindre le bon goût à la modestie à l'élégance. — Aussi le cachemire est-il encore plus que jamais un objet de première importance; et les dames pour en obtenir, ont à Paris des ambassadeurs chargés des missions diplomatiques de la mode. M. Fichel, dont le bon goût est si bien connu, revient de Turquie, apportant avec lui les richesses de Bagdad et du Caire; des tissus inimitables, des dessins d'une magnificence incontestable; saluez donc cette caravane qui vient d'acheter au poids de l'or les trésors de l'Inde pour les livrer aux épauls d'allégresse des belles dames de France.

MME JULIE BOISTE.

PARTIE SCIENTIFIQUE

CORRESPONDANCE.

Des conséquences fâcheuses dans les incendies, quand on ne suit pas de quelles manières on doit se servir de l'eau.

Quand on voit la composition de l'eau, on doit s'effrayer de son application pour les incendies.

L'eau est composée de deux gaz l'un éminemment combustible l'hydrogène, et l'autre unique matière pour produire la combustion, c'est l'oxygène, qui s'unissant à tous les corps métalliques, et non métalliques dans certaines conditions, suivant la matière avec laquelle il est en contact produit la combustion.

PRIX COURANT DE MONTREAL.

Table listing market prices for various goods including coffee, sugar, and flour.

Table listing market prices for various goods including oil, grain, and other commodities.

PROVISIONS.

Table listing prices for provisions such as potatoes, flour, and other food items.

Table listing prices for provisions such as beef, mutton, and other meats.

GRANDE LOTTERIE DE GRAVURES.

Text describing the lottery rules, prizes, and terms of sale for engraved plates.

ALMANACH DES ADDRESSES.

List of addresses for various professionals and businesses in Montreal.

SOURCES DE VARENNES.

Text describing the sources of water in Varennes and the details of the lottery.

MAISONS A LOUER.

Text listing several houses for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

A LOUER.

Text listing a house for rent with details on location and features.

LA BANQUE DU PEUPLE.

Text describing the bank's services, capital, and location.

BEAUDRY & FRERE.

Text describing the clothing store's offerings and location.

SOCIETE DE NAVIGATION.

Text describing the shipping company's services and location.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Text describing the scientific lectures and their schedule.

SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE.

Text describing the natural history society's activities and schedule.

ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE.

Text describing the literary and musical album and its subscription details.

P. GOULET, MARCHAND-TAILLEUR.

Text describing the tailor's services and location.

Table listing names of individuals and their professions or roles.

Table listing names of individuals and their professions or roles.

A VENDRE.

Text describing an item for sale, likely a book or pamphlet.

A VENDRE A CE BUREAU.

Text describing the sale of a book or document at the office.

ST. HYACINTHE!

COURSES AU TROT.

Text describing horse racing events and their schedule.

SOCIETE DE NAVIGATION.

Richelieu.

AVIS.

Text describing the shipping company's services and location.

Agence a New-York.

J. C. ROBILLARD.

Text describing the agency's services and location.

Mécanismes a Patentes.

Text describing mechanical services and patents.